



Conduite à tenir - le 31 août 2020

Objet : Protocole sanitaire Elèves et Etudiants

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des bâtiments dans toutes les situations (cours, pauses, période extra-scolaire). Il est également obligatoire à l'extérieur sur la plage 8h-17h sauf pour l'EPS si le professeur permet de l'enlever.

Après 17h, le port de masque reste obligatoire à l'intérieur mais il est toléré de l'enlever à l'extérieur si la distanciation physique de plus d'un mètre est respectée.

Le **respect des gestes barrières** est obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Les élèves/étudiants doivent amener leurs masques.

Accès salle de classe et pause :

Les élèves/étudiants rejoignent la salle de classe pour la première heure de cours et s'installent à leur place réservée en respectant les plans de circulation et la distanciation d'au moins un mètre entre les personnes.

Pour l'accès aux salles spécialisées, les élèves attendent devant la salle en respectant la distanciation dans le couloir.

Lors des inter-cours de 5mn, les élèves/étudiants restent en classe. Seules les sorties aux toilettes sont autorisées. Lors des pauses longues ou pendant le temps de la pause déjeuner, les allers et venues sont possibles, vers les zones d'animation ou à l'extérieur des bâtiments.

Les portes d'accès des bâtiments, la porte de la salle de formation restent ouvertes de préférence.

Chaque classe se voit attribuer une salle. Chaque élève/étudiant conserve le même bureau pendant toute l'année scolaire.

Chaque bureau sera nettoyé une fois /jour par les agents. Les élèves montent les chaises à la fin du dernier cours de la journée et enlèvent leurs affaires pendant la pause méridienne pour que les tables puissent être nettoyées.

Une poubelle sera à disposition pour déposer les masques usagés dans les circulations.

Du gel hydro alcoolique sera à disposition dans les circulations, du savon dans les sanitaires. Chaque élève/étudiant devra se laver les mains régulièrement dans la journée et en entrant dans l'établissement

Accès au self et emplacement :

L'attente se fait en respectant la distanciation d'un mètre avec la personne qui précède et avec celle qui suit. Un ordre de passage par classe est établi pour éviter l'afflux de trop de jeunes en même temps et limiter le « brassage inter-classe ». Le lavage des mains est obligatoire à l'entrée du self. Après avoir récupéré son plateau et ses aliments chaque élève/étudiant s'installe à une



place libre sans modifier la disposition des chaises afin de respecter au mieux la distanciation d'un mètre, il peut alors enlever son masque pour la durée du repas.

Sur la ligne de self, l'assiette prise doit être conservée et consommée.

On ne remet pas de produit sur le linéaire.

Avant de prendre les couverts, de se servir au salad-bar ou à la fontaine à eau, utiliser du gel hydro-alcoolique.

Temps hors cours – internat

Pendant les pauses longues et après les cours, les espaces d'animation (foyer, gymnase, salle musculation, salle informatique, Cdi) sont accessibles en respectant le protocole d'accès propre à chaque lieu.

Chaque élève reste dans sa chambre, de préférence, il faut limiter les regroupements et porter le masque (sauf pendant le sommeil et dans la salle de bain).

Chaque élève nettoie le lavabo et le pommeau de douche après usage, du spray désinfectant sera à disposition auprès des AEd et le nettoyage sera fait par les agents chaque jour. Ne pas partager les effets personnels.

L'enseignant, le personnel de la vie scolaire ou de la direction pourra refuser l'accès au cours ou à l'établissement s'il estime que l'élève/étudiant ne respecte pas ce protocole.

J'atteste avoir pris connaissance de ce protocole.

Date

Nom Prénom

Signature

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions
sur le coronavirus ?**

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

0 800 130 000
(appel gratuit)